

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE FACULTE PLENIER

30 mars 2021 – 14h30

Salle Gabriel Marty

COLLEGE	NOM	Prénom	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration		A partir de
A	ANDRIANTSIMBAZOVINA	Joël	X				
A	BASSANO	Marie	X				
A	EGEA	Pierre		X			
A	GAILLET	Aurore			X	DIDIER KRAJESKI	14h30
A	JACQUINOT	Nathalie	X				
A	KRAJESKI	Didier	X				
A	MANGEMATIN	Céline	X				
A	NICOD	Marc	X				
A	RASS-MASSON	Lukas		X			
A	TOUZEIL-DIVINA	Mathieu	X				
B	AKEMAKOU NJINGA	Nessan		X			
B	BLIN	Olivier			X	DIDIER GUIGNARD	14h30
B	CASAMATTA	Nathalie	X				
B	FABRIES-LECEA	Eugénie		X			
B	GUIGNARD	Didier	X				
B	GUIGUET-SCHIELE	Quentin			X	SOLANGE MIRABAIL	14h30
B	JEAN	Séverin		X			
B	JUSTON	Pierre		X			
B	MIRABAIL	Solange	X				
B	THOMAT-RAYNAUD	Anne-Laure		X			
BIATSS	BOUAICHE	Yasmine	X				
BIATSS	FROSSARD	Cécile			X	STEPHANIE PORCARIO	14h30
BIATSS	PORCARIO	Stéphanie	X				

COLLEGE	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration		A partir de
BOUGE TA FAC	SALLES Mathias	Titulaire	X				
	VOILQUIN-GUILLOT Jade	Suppléante					
	PADILLA Hugo	Titulaire	X				
	GARROTE Pierre	Suppléant					
	GAU Adrien	Titulaire		X			

Conseil de faculté Droit et Science Politique du 30 mars 2021

	COLANTONI Romane	Suppléante					
UNI	COUZINE-BONNIS-SASSI Coline MARGALEGO Axel	Titulaire Suppléant			X	PIERRE DEVILLE	14h30
UNEF	MAMANE AMADOU Abdoul Majid PRUDENT Axelle	Titulaire Suppléante		X			

COLLEGE Usagers master et doctorat	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration		A partir de
UNI	DEVILLE Pierre GARCIA Léo	Titulaire Suppléant	X				
BOUGE TA FAC	MARTIN DI MICHELE Thomas CREPLET Estelle	Titulaire Suppléant	X				
COMPROMIS TOULOUSAIN	LAGARRIGUE Clément CARIVEN Marine	Titulaire Suppléante			X	MARTIN DIMICHELE	14h30
UNEF	DAHAN Myriam GRACIA Lucas	Titulaire Suppléant		X			

COLLEGE Personnalités Extérieures	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration		A partir de
Conseil régional Occitanie	PELLEFIGUE Nadia	Titulaire			X	NATHALIE JACQUINOT	14h30
Ecole des Avocats du Sud-Ouest Midi Pyrénées	FAUGERE François	Titulaire		X			
Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse	HANQUIEZ Pierre- Marie CAPONY Christophe	Titulaire Suppléant			X	MARC NICOD	14h30
Centre Régional de Formation Professionnelle Notariale	CATHALA Jean VIENNE Boris	Titulaire Suppléant			X	MARC NICOD	14h30
Tribunal Administratif de Toulouse	CARTHE MAZERES Isabelle DAGUERRE DE HUREAUX Alain	Titulaire Suppléant		X			
Représentant des magistrats de l'Ordre judiciaire désigné par le Premier Président de la Cour d'Appel et le Procureur Général près cette Cour	BOULARD Jacques OLLIVIER Monique				X	CELINE MANGEMATIN	14h30
AIRBUS	GAUDILLERE Pascal RIBES Emeline	Titulaire Suppléante	X				
Personnalité élue : TRIBUNAL DE COMMERCE	GRANEL Laurent			X			

INVITES	NOM	Prénom	Fonction
Madame	CITERICI	Hélène	RAF Faculté de Droit et Science Politique
Madame	BENTAIEB	Loubna	Faculté de Droit et Science Politique
Madame	FERREIRA	Daniela	Chef du service Pôle Master Droit
Monsieur	MARTY	Marcel	Directeur du DSF-SCD
Monsieur	DELVIT	Philippe	Président de section Histoire du Droit
Monsieur	JAZOTTES	Gérard	Directeur FCV2A
Madame	FABAS-SERLOOTEN	Anne-Laure	Responsable pédagogique antenne de Montauban

Le conseil débute à 14h30.

Il est donné lecture des procurations.

Au titre des informations générales, Monsieur le Doyen fait un point sur sa participation à la réunion en distanciel des Doyens des Facultés de Droit. Plusieurs points ont été abordés, mais notamment, il y a un groupe de travail sur la réforme du concours d'agrégation pour les Facultés de Droit et dans la situation actuelle, les propositions qui sont faites tendent à une demande de maintien du concours d'agrégation, mais à une évolution des épreuves : la disparition de l'épreuve de 24 h. L'ensemble des Doyens, en coordination avec les Présidents de sections, tiennent à la pluralité des recrutements pour les professeurs des Facultés de Droit avec le recrutement selon les articles 46-1 et 46-3. Le but est que les juristes parlent d'une seule voix pour les négociations avec le Ministère.

Lors de cette conférence des Doyens, ils ont passé un long moment à parler de l'UNJF et des problèmes associés. Monsieur le Doyen rappelle que c'est Toulouse qui est à l'origine historique de cette université numérique et que dans la situation actuelle, ce n'est pas mauvais de pouvoir compléter l'offre de formation par l'accès des étudiants à ces cours en ligne.

1. Adoption des PV des Conseils de Faculté du : 26 janvier 2021 - 23 février 2021

En l'absence d'observations, les comptes rendus sont **adoptés, en l'état, à l'unanimité.**

2. FOAD : Projet d'ouverture pour la rentrée 2022-2023 d'un Master 2 droit pénal des affaires

Monsieur Didier Guignard, directeur de la FOAD, souhaite indiquer et porter à la connaissance du conseil de la Faculté de droit, au titre des informations, son projet d'ouverture

pour la rentrée universitaire 2022-2023 d'un Master 2 droit pénal des affaires. La maquette sera présentée ultérieurement au conseil de la faculté.

A la rentrée universitaire 2021-2022 l'offre de formation dans le champ du droit pénal et sciences criminelles va s'élargir en FOAD. Désormais, il y aura une ouverture d'un Master 2 permettant d'offrir aux apprenants en formation ouverte à distance, un parcours droit pénal complet.

Par ailleurs, le certificat compliance officer & sécurité financière sera proposé en FOAD dès la rentrée prochaine.

Au titre des informations données par Monsieur Didier Guignard, il n'y a pas besoin d'un vote formel du Conseil de Faculté.

3. Demandes et attributions de subventions

- Participation financière de 500€ pour le colloque de l'IRDEIC « La doctrine publiciste et le tournant des années soixante-dix » prévu les 18 et 19 novembre 2021
Le financement est adopté à l'unanimité
- Participation financière de 500€ pour le colloque de l'IRDEIC « L'office du notaire en droit international privé » prévu les 26 et 27 novembre 2021
Le financement est adopté à l'unanimité
- Participation financière de 2000€ pour le colloque du CTHDIP « France/Italie aller/retour : la volonté » prévu les 09 et 10 septembre 2021
Le financement est adopté à l'unanimité
- Demande de subvention de 50€ pour le projet étudiant « le Prix Capitoul : 3^{ème} édition » sur l'enveloppe du CSD
Le financement est adopté à l'unanimité
- Demande de subvention de 1000€ à destination de l'association AGEMP « aides alimentaires à des étudiants en difficulté » distribution tous les samedis
Le financement est adopté à l'unanimité
- Bourse exceptionnelle mobilité stage en Polynésie française
Cette demande a été formulée par un étudiant boursier en master 2 Droit des affaires parcours secteur financier et il ne rentre pas dans les critères d'attribution d'une bourse de mobilité puisque c'est un DOM. Il demande à titre exceptionnel aux membres du Conseil de Faculté, le montant équivalant à la bourse attribuée par la Région.

Conseil de faculté Droit et Science Politique du 30 mars 2021

**Au vu du peu d'éléments trop maigres, les membres du Conseils souhaitent que l'étudiant justifie de façon détaillée sa demande.
Le financement n'est pas adopté et reporté.**

4. Ajout d'un Concours d'éloquence ouvrant droit à bonification : Concours Oratio (Marie Delord)

La demande concerne le rajout du concours Oratio à la liste des concours ouvrant droit à une bonification aux semestres impairs. Ce concours est ouvert à tous les étudiants de tous les parcours de Licence Mention Droit et pas seulement à ceux de l'Ecole européenne de Droit. Ce concours sérieux draine beaucoup de participants.

Cette demande est adoptée à l'unanimité

5. MCC Pôle licence 21-22

- Mesures transitoires (Stéphanie Porcario)

Par rapport aux Licence 3, toutes les UE qui étaient en CM et en TD cette année donneront les UE CM et les UE TD et il y a des mesures transitoires sur les matières modifiées : *Droit des groupements et sociétés* au semestre 5 qui est passé en *Droit spécial des sociétés* et celui du semestre 6 qui devient *Droit de la concurrence et de la consommation*. Par conséquent, les anciennes matières donneront les nouvelles matières.

Des modifications ont été apportées au Droit anglo-saxon : des matières ont permuté entre le semestre 1 et le semestre 3.

Deux UE changent en L1 et L2 en *Droit & monde hispanique* au semestre impair. *Les structures de coopération régionales en Amérique latine* donnent *introduction au Droit pénal espagnol* et *symétrie et asymétrie structurelle d'Amérique latine* donne *initiation au Droit des Espagnols des contrats*.

- L3 Droit parcours juriste d'entreprise

Monsieur le Professeur Gérard Jazottes, responsable pédagogique, présente les dernières modifications de la maquette *L3 Droit parcours juriste d'entreprise* apportées tardivement. Un partenariat avec la MAÏF vient d'être noué et la proposition est d'introduire un cours sur les assurances. Ce cours sera réservé aux alternants de ces entreprises d'assurances et il s'ajoute à un autre cours qui s'appelle *Les marchés bancaires et financiers*. Il y aura deux groupes pour ce cours : les alternants et les non-alternants en entreprise d'assurance qui suivront ce cours en assurance. Ce cours aura pour vocation de présenter les entreprises d'assurances et puis les techniques fondamentales de ce domaine.

Ces demandes sont adoptées à l'unanimité

6. MCC Pôle Master 21-22

Au titre des Modalités de contrôle des connaissances, sont adoptés certains ajustements :

- M2 MINTEC et M2 CEPIL
Il y a une demande de démutualisation de certains enseignements. Monsieur le doyen rappelle aux membres du Conseil de Faculté que l'Ecole Européenne de Droit fait partie de la Faculté de Droit et Science Politique. Ce n'est pas une composante à part. Les rapports sont toujours cordiaux.
- DU du Collège Supérieur de Droit (CSD)
Une réorganisation de la formation qui a été demandé sur deux niveaux, un pour le niveau Licence et un pour le niveau Master.
- Modification du M1 et M2 Juriste d'entreprise
La notion de parcours type en alternance a été rajouté, car elle n'apparaissait plus. La durée du stage qui ne concordait pas avec le principe du Master a été modifiée.
- M2 Juriste européen Double Master Franco Hellénique - Protection des droits et espace social européen :
Reconduits à l'identique
- Modification M2 Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires :
Passage en compétence
- M1 Droit de la coopération économique et des affaires internationales (Hanoi) et M1 Droit international et comparé des affaires (Hô chi minh) :
Un changement de l'intitulé du parcours type. Les maquettes sont reconduites à l'identique.
- DSN
- DU CIEL
- DU DSTE
- DU DJCE
Les arrêtés de ces DU sont reconduits à l'identique.

Ces demandes sont adoptées à l'unanimité

7. Point d'information sur le processus Hybridation

L'Etablissement souhaite que nous reprenions le dossier des innovations pédagogiques expérimentées en Master 1 depuis quelques années (2013-2014) par certains collègues. Monsieur

Conseil de faculté Droit et Science Politique du 30 mars 2021

le doyen a consulté les enseignants qui le font toujours et il explique qu'actuellement, on a 18 heures de vis-à-vis pédagogique (présentiel) avec les étudiants. On a deux séances de travaux dirigés ou conférences de méthodes d'une heure et demie en présentiel et le reste c'est, une activité d'interaction numérique avec les étudiants. Le volume horaire global est de 30 CM. L'élément nouveau, c'est que Monsieur le Président, Hugues Kenfack, souhaite qu'au sein de la Faculté de Droit et Science Politique, nous réactivions les pratiques d'innovation pédagogique expérimentées et voir comment nous pourrions redynamiser le processus. Au niveau de notre composante, plusieurs réunions ont eu lieu avec les collègues qui pratiquent ces innovations en M1, les présidents de section, le service TICEA, le CSD et des responsables pédagogiques. Cette réflexion va se poursuivre sur la base du respect de la liberté pédagogique des collègues, de l'importance du présentiel et de son enrichissement par de nouvelles méthodes pédagogiques. Le niveau Master est privilégié ainsi que des formations spécifiques telles que la licence droit et gestion. Le Président a chargé Monsieur le Professeur Christophe Bisière sur ce dossier. Une réflexion a lieu en ce moment au niveau central de l'Université, en relation avec la VP-CFVU, le chargé de mission et les autres directeurs de composantes. Une charte sera présentée lors de la CFVU du 6 avril.

Les membres du Conseil ont fait part de leurs expériences et ils ont mis l'accent sur les difficultés de ce dispositif. Madame le Professeur, Marie Bassano, met l'accent sur plusieurs points de vigilance et conseille de consulter les enseignants qui se sont découragés pour faire un bilan. Monsieur le doyen rassure quant aux intentions d'assouplissement de ce projet lié à une nouvelle charte moins contraignante. Monsieur le Professeur Gérard Jazottes et anciennement VP-CFVU, prend la parole pour indiquer aux membres du Conseil que le cahier des charges à un objectif très simple, c'est la cour des comptes. Malgré ce cahier des charges, il se veut rassurant en faisant part de son expérience et de sa liberté de composer ses leçons, de modifier les emplois du temps.

Ce premier tour de table s'achève, mais le sujet n'est pas épuisé. Monsieur le doyen va poursuivre sereinement les réflexions sur les innovations pédagogiques et se porte garant de rapporter la réflexion au niveau central.

8. Point d'information sur le calendrier universitaire

Dans les années précédentes, le calendrier universitaire était devenu une mesure d'admiration mais Monsieur le Président souhaite impliquer les directeurs de composantes car c'est aussi une affaire de pédagogie. Le Président a demandé aux directeurs de composantes de faire des propositions pédagogiques. Des articulations devront avoir lieu entre les composantes, sous l'égide de la CFVU.

Ce qui semble déjà acquis, c'est premièrement que la rentrée aura lieu le 06 septembre 2021. Le point d'arrivée est le 14 juillet. Nous savons également que nous avons pour chaque semestre 11 semaines de cours en Licence et en Master 1 (33 heures de CM) et 9 semaines de TD

et qu'il n'est pas question de modifier ces données. La proposition de la Faculté de Droit et Science Politique déjà présentée à la VP-CFVU est la suivante : le maintien au premier semestre, la semaine des vacances de la Toussaint, d'avoir une semaine de révision à partir de la semaine du 6 décembre, de faire passer ensuite les écrits de 3 heures, d'avoir les Vacances de Noël puis d'avoir les deux semaines d'examens portant sur les oraux écrits et sur les oraux. Cela décalerait ensuite le deuxième semestre à partir du 17 janvier 2022 et le dérouler serait équivalent pour les semestres pairs. Ce calendrier a déjà été réfléchi avec les Présidents de sections, les Responsables pédagogiques de la Licence. Seulement, s'il n'est pas validé, il faudra réfléchir à un plan B. La proposition alternative proposée par les élus étudiants serait de supprimer la semaine des vacances de la Toussaint, de faire tout remonter et de terminer avant Noël. Les membres du Conseil ont donné leurs différents points de vues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.